



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Centre Anti-Poison pour le Québec:
(800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666
Tél. (Mt): (450) 443-1046
Fax. (Qc): (418) 660-8998

610, rue Adanac, Québec (Québec) G1C 7B7

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit DOWFROST HD 40/60

Autres moyens d'identification

Code produit DF-4000

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Pour usage industriel.

Restrictions d'utilisation du produit chimique Aucun renseignement disponible

Données relatives au fournisseur

Laboratoire MAT Inc.

610 Adanac, Québec, Qc, Canada **G1C 7B7**

www.labmat.com

labmat@labmat.com

418-660-8666 / 800-890-8666

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24 (CANUTEC): 1-888-226-8832 (1-888-CAN-UTEC)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

Aucune

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger Aucun

Mentions de danger

Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.

Prévention

Se laver les mains soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

Intervention

Lire la fiche de données de sécurité et étiquette avant utilisation.

Laver les yeux avec d'abondantes quantité d' eau.

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :Laver la peau à grande eau.

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Transporter la victime à l'air frais.

NE PAS faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne qui est inconsciente ou qui a des convulsions. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Si le vomissement se produit spontanément, tenir la tête de la victime plus basse que les hanches pour empêcher l'aspiration du liquide dans les poumons.

Entreposage

Entreposer conformément aux bonnes habitudes industrielles.

Élimination

L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux

COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Synonymes
Eau	7732-18-5	30 - 60%	Eau
Propylene glycol	57-55-6	35 - 45%	Propylene glycol
Dipotassium phosphate	7758-11-4	1 - 5%	Dipotassium phosphate

Notes:

Contient: Additif aqueux Non dangereux(se) < 2.0 %. Mélange de propylène glycol de pureté élevée Dow PuraGuard™ de qualité pharmacopée américaine, d'inhibiteur de corrosion à base de phosphate, de stabilisateur de pH et d'additifs de performance confidentiels.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Inhalation

Déplacer à l'air frais.

Contact avec les yeux

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver la peau à l'eau et au savon.

Ingestion

Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés:

Si ingérés en quantité importante, le lanthane et ses composés peuvent entraîner un retard de la coagulation sanguine. Risque d'irritation légère et temporaire des yeux. Aucune irritation importante n'est prévue suite à une exposition à court terme.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Note aux médecins

Le traitement est basé sur le bon jugement du médecin et sur les réactions individuelles du patient.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Dangers spécifiques du produit

Aucun renseignement disponible.

Produits de combustion dangereux

Consulter la Section 10 pour plus de renseignements.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

S'assurer une ventilation adéquate.

Précautions pour la protection de l'environnement

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions pour un stockage sans danger, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta OEL	British Columbia OEL	Ontario	Quebec OEL	Limites d'exposition de l'ACGIH.	Danger immédiat pour la vie ou la santé - DIVS
Eau 7732-18-5	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Propylène glycol 57-55-6	Non disponible	Non disponible	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 155 mg/m ³	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Dipotassium phosphate 7758-11-4	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Consulter les autorités locales pour les limites d'exposition recommandées

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Ventilation d'échappement locale selon les besoins pour maintenir les expositions à l'intérieur des limites applicables.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes protectrices contre les agents chimiques; de plus, porter un élément facial, s'il y a risque d'éclaboussures.

Protection des mains

Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps

Éviter tout contact cutané en portant des chaussures, des gants et des vêtements de protection adéquats, sélectionnés conformément aux conditions d'utilisation et aux risques d'exposition. Le choix doit se faire en fonction de la durabilité et de la résistance à la perméabilité des matériaux.

Protection respiratoire

Si l'exposition dépasse les limites pour le lieu de travail, utiliser un respirateur approprié homologué par le NIOSH.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	Liquide
Couleur	Claire / incolore
Odeur	Inodore

Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible	
PROPRIÉTÉS	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Point d'ébullition / Domaine d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Point d'éclair	Not available.	Non disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Densité relative	1.054	
Solubilité dans l'eau	Soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité/Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune remarque additionnelle.

Conditions à éviter

Températures élevées.

Matières incompatibles

Contact avec des agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation

Aucune irritation importante n'est prévue suite à une exposition à court terme.

Contact avec les yeux

Risque d'irritation légère et temporaire des yeux.

Contact avec la peau

Aucune irritation importante n'est prévue suite à une exposition à court terme.

Ingestion

Si ingérés en quantité importante, le lanthane et ses composés peuvent entraîner un retard de la coagulation sanguine.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes

Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 46,512.00 mg/kg

ETAmél (cutané) 48,372.00 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Eau 7732-18-5	> 90 mL/kg (Rat)	Non disponible	Non disponible
Propylene glycol 57-55-6	= 20 g/kg (Rat)	= 20800 mg/kg (Rabbit)	Non disponible
Dipotassium phosphate 7758-11-4	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune irritation importante n'est prévue suite à une exposition à court terme.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Risque d'irritation légère et temporaire des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Eau 7732-18-5	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Propylene glycol 57-55-6	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Dipotassium phosphate 7758-11-4	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
------------------------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Toxicité pour la reproduction

Aucun renseignement disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucun renseignement disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition répétées

Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration

Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Toxicité algaire aiguë:	Toxicité aiguë de poisson:	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Eau 7732-18-5	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Propylene glycol 57-55-6	19000 mg/L EC50 Pseudokirchneriella subcapitata 96 h	41 - 47 mL/L LC50 (Oncorhynchus mykiss) 96 h static 51400 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h static 51600 mg/L LC50 (Oncorhynchus mykiss) 96 h static 710 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h	Non disponible	EC50: >1000mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: >10000mg/L (24h, Daphnia magna)
Dipotassium phosphate 7758-11-4	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Persistence et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Eau 7732-18-5	Non disponible
Propylene glycol 57-55-6	Non disponible
Dipotassium phosphate 7758-11-4	Non disponible

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation

environnementale.

Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG (Canada):

Numéro ONU	Non applicable
Appellation d'expédition	Non réglementé
Classe	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable
Polluant marin	Non disponible.

DOT (U.S.)

Numéro ONU	Non applicable
Appellation d'expédition	Non réglementé
Classe	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable
Polluant marin	Non disponible

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions réglementaires des

É.-U.

Nom chimique	CERCLA/SARA - section 302:	Classe de risques SARA (311, 312):	CERCLA/SARA - section 313:
Eau - 7732-18-5	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Propylene glycol - 57-55-6	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Dipotassium phosphate - 7758-11-4	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)

Inventaires internationaux

TSCA

Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

LIS/LES

Tous les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA:</u>	Risques pour la santé Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
	0		
<u>HMIS:</u>	Risques pour la santé Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X
	0		

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Avis de non-responsabilité

AVIS AU LECTEUR:

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2020-10-13

Fin de la fiche de données de sécurité